



Syndicat Mixte pour la Collecte  
et le Traitement des Eaux Usées  
des Bassins de la Thève et de l'Ysieux

République Française  
Département VAL D'OISE  
**SICTEUB**

## DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL

Séance du 09/03/2023

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
48	32	33

Vote
A l'unanimité
Pour : 33
Contre : 0
Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt  
en Sous-Préfecture  
Le :  
Et  
Publication ou notification du :

L'an 2023, le 9 Mars à 18:45, le Comité Syndical du SICTEUB s'est réuni à la Maison du Village de Seugy, lieu extraordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur DESSE Daniel, Président, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux délégués syndicaux le 23/02/2023.

**Présents** : M. POIRIER Henri, M. DUCLOS Jean-Noël, M. VARON Bernard, M. BELLELI Thierry, M. WROBLEWSKI Didier, M. TURBAN Jean-Claude, M. MULLER Patrick, M. DUFUMIER Dominique, M. LEDOUX Eric, M. BLAIMONT Jean-Pierre, M. MANSOUX Michel, M. SPECQ André, M. MELLA Daniel, M. FALLOT Frédéric, M. FAUVIN Patrick, M. PIN Daniel, M. GAILDRAT Olivier, M. DREVILLE Gérard, M. BOCQUET Jean-Charles, Mme SAVY Marie-Laure, M. ALATI Jacques, Mme POLLET Clarisse, M. EPALLE Jean, M. THERRY Eric, M. DUFLOS Jérémy, M. BOUFFLET Pierre, M. BIZERAY Jean-Jacques, M. FABRE Jacques, M. DESHAYES François, M. BRICHE Etienne, M. COLLOBER Ernest, M. CAZIEUX Jean-Marie

Suppléant(s) : M. BELLELI Thierry (de M. BUISSON Jean-Michel), M. WROBLEWSKI Didier (de M. GUEDON Eric), M. TURBAN Jean-Claude (de M. BARBAROSSA Raphaël)

Excusé(s) ayant donné procuration : M. BARBIER Jean-Michel à M. DESHAYES François

Excusé(s) : M. BUISSON Jean-Michel, M. MOULA Nicolas

Absent(s) : M. DESSE Daniel, M. GAUBOUR Jacques, M. ROUDEAU-COOPER Laurent, M. FERRACHAT Sébastien, M. MONNEINS François, M. GRANZIERA Gilles, Mme LOURME Sophie, M. MOREL Cyril, M. DELECLUSE Thibault, Mme MALAQUIN Chantal, M. GUEDON Eric, M. COLLIN Eric, M. ABITANTE Nicolas, M. BONTEMPS Jean-Marie, M. BARBAROSSA Raphaël M. DE NOAILLES Emmanuel,

**A été nommé(e) secrétaire** : M. POIRIER Henri

2023-021 – Vote du compte administratif de l'exercice de 2022 - SICTEUB Eaux Pluviales Urbaines

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales

Monsieur le Président expose à l'assemblée par chapitre pour la section d'exploitation et d'investissement les conditions d'exécution du budget Eaux Pluviales de l'exercice 2022 faisant l'objet du Compte Administratif Eaux Pluviales Urbaines 2022.

Conformément à la législation en vigueur, Monsieur Daniel DESSE, Président du syndicat quitte la séance pour le vote du compte administratif. Monsieur André SPECQ, désigné Président soumet au vote le compte administratif.

Considérant l'identité de valeur entre les écritures du Compte Administratif Eaux Pluviales du Président et du Compte de Gestion du Trésorier du SGC de Garges les Gonesse,

Entendu l'exposé,

Le conseil syndical, siégeant sous la présidence de Monsieur André SPECQ,

Après en avoir délibéré, **à l'unanimité** (Monsieur DESSE ne prend pas part au vote)

- **ADOpte** le Compte Administratif de l'exercice 2022 tel qu'il est annexé à la présente délibération et arrêté comme suit :

En section d'investissement :

• Recettes.....	0 €
• Dépenses.....	0 €
• Report excédentaire .....	0 €
• Excédent.....	0 €
• Excédent d'investissement cumulé....	0 €

En section d'exploitation :

• Recettes.....	160 000 €
• Dépenses.....	250 139.40 €
• Excédent.....	90 139.40 €
• Excédent cumulé d'exploitation.....	0 €

- **DIT** que le résultat cumulé de clôture du compte administratif de 2022 (investissement + exploitation) se solde par un excédent cumulé de **0 €**

**DONNE** au Président pouvoir afin de poursuivre l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.  
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :  
A Asnières sur Oise, le 13/03/2023  
Le Président

